

Le 31 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE
SOUTENONS NOS COMMERCES DE CENTRE-VILLE

Les petits commerces de nos centres villes et de nos villages ne sont pas un plus grand lieu de propagation du virus que les grands centres commerciaux, bien au contraire.

Depuis le 28 octobre dernier, au regard de l'urgence épidémiologique, un nouveau confinement national a été instauré pour préserver la santé de nos concitoyens.

Concernés par des fermetures administratives dû à ce nouveau confinement, certains commerces obligés de baisser le rideau doivent faire face à une concurrence déloyale de la part des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et des plateformes numériques.

Or, comme l'a affirmé le chef de l'État dans son allocution, la protection de ces commerces doit rester une priorité.

De nouvelles mesures économiques viennent d'être annoncées par Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et en novembre prochain 15 milliards d'euros d'aides seront dépensés et le fonds de solidarité sera porté jusqu'à 10.000 € mensuels pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés, fermées administrativement. Les commerçants pourront le cumuler avec l'aide sur les loyers et les exonérations de charges.

Les commerçants que je rencontre depuis l'annonce du nouveau confinement sont bien conscients de l'exception française en termes d'aides financières et en sont reconnaissants mais ils déplorent la mise en place d'une concurrence déloyale qui risque inexorablement de les conduire vers une fermeture définitive de leur commerce.


Livres, jouets, maroquinerie, vêtements, vaisselle, ... autant de produits qualifiés de « non essentiels » mais pourtant vendus dans des GMS et également sur les plateformes numériques.

Comment ne pas être en colère quand Amazon lance une opération de communication sur le « Black Friday avant l'heure » !

C'est pourquoi, il est impératif que le gouvernement, conformément à la demande du Président de la République, mette tout en œuvre pour soutenir nos commerces de proximité en s'assurant qu'aucune concurrence déloyale ne soit tolérée mais également en leur permettant de vivre décemment pendant cette crise sanitaire/économique et donc de pérenniser leur activité.

Rester unis, suppose aussi de soutenir nos commerces de proximité ; nous leur devons.

Ensemble, faisons preuve de solidarité nationale tout en ayant conscience que la situation sanitaire nécessite forcément des modifications dans nos habitudes.



Alexandra VALETTA-ARDISSON